Bordereau attestant l'exactitude des informations - MONTLUCON - 0303 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 31/07/2025 - 1196 - 2007 B 00017 - 494 132 749 - A.B.C. AUTO BETON CONTROLES

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ABC AUTO BETON CONTROLES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 4 257 619,22 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 730 623,71 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le 02/05/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.
L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.
Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages	1 à 5 ans
- Inst. agencements divers	2 à 10 ans
- Matériels de transport	3 à 4 ans
- Mobiliers	5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Les stocks de matières premières sont évalués au dernier prix d'achat connu, hormis les stock de soffre qui sont valorisés au coût moyen.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - PROVISION POUR RISQUES

Suite à la décision de la cour d'appel de Rennes, la provision constituée suite au litige contre Mr Nozay, propriétaire de l'ancien local de Rennes, concernant l'incendie de 2015 pour un montant de 100 563€ a été reprise à 100%.

ANNEXE I

Fonds de commerce 2011	
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)	412 400

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ABC AUTO BETON CONTROLES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

		Augmentations	
		suite à réévaluation	acquisitions
Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**		
Fonds commercial			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**		
Terrains			
Constructions	Sur sol propre		
	Sur sol d'autrui		
	Inst. générales, agencts & aménagts construct.		
Installations techniques, matériel & outillage industriels			
Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers		
	Matériel de transport		
	Matériel de bureau & mobilier informatique		
	Emballages récupérables & divers		
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			

CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**		2 500	
Fonds commercial			412 400	
Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**		413 290	
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. gal. agen. amé. cons			
Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			
	Matériel de transport			
	Mat. bureau, inform., mobilier			
	Emb. récupérables & divers			
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Particip. évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts & autres immob. financières				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions	Sur sol propre		
	Sur sol d'autrui		
	Inst. générales agen. aménag.		
Inst. techniques matériel et outil. industriels			
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.		
	Matériel de transport		
	Mat. bureau et informatiq., mob.		
	Emballages récupérables divers		
Frais d'établissement			
Fonds commercial			
Autres immobs incorporelles			
TOTAL			
Terrains			
Constr.	Sur sol propre		
	Sur sol autrui		
	Inst. agenc. et amén.		
Inst. techn. mat. et outillage			
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div		
	Matériel transport		
	Mat. bureau mobilier inf.		
	Emballages réc. divers		
TOTAL			
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ABC AUTO BETON CONTROLES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ABC AUTO BETON CONTROLES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Nature des provisions					
Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles de 30 %					
Pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grdes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Sur immobilisations - incorporelles					
Sur immobilisations - corporelles					
Sur immobilisations - Titres mis en équivalence					
Sur immobilisations - titres de participation					
Sur immobilisations - autres immobs financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises - d'exploitation					
Dont dotations & reprises - financières					
Dont dotations & reprises - exceptionnelles					

Autres immobs incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Inst. matériels et outillages					
Autres immobs corporelles					
Immobilisations en cours					

Autres immobs. incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Inst. matériels et outillages					
Autres immobs. corporelles					
Immobilisations en cours					

Autres immobs. incorpor.					
Terrains					
Constructions					
Inst. matériels, outillages					
Autres immobs. corpor.					
Immobilisations en cours					

Marchandises		
Matières premières		
Autres approvisionnements		
En cours de production de biens		
En cours de production de services		
Produits		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Créances rattachées à des participations		
Prêts (1) (2)		
Autres immobilisations financières		
Clients douteux ou litigieux		
Autres créances clients		
Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.		
Personnel et comptes rattachés		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		
Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices	
	Taxe sur la valeur ajoutée	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés	
	Divers	
Groupe et associés (2)		
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		
Charges constatées d'avance		

Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés	
	- Prêts accordés en cours d'exercice	
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	

Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	15 441

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Titres composant le capital social au début de l'exercice	
Titres émis pendant l'exercice	
Titres remboursés pendant l'exercice	
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Emprunts obligataires convertibles (1)		
Autres emprunts obligataires (1)		
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine	
	à plus d' 1 an à l'origine	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)		
Fournisseurs & comptes rattachés		
Personnel & comptes rattachés		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	
	Taxe sur la valeur ajoutée	
	Obligations cautionnées	
	Autres impôts, tax & assimilés	
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés		
Groupe & associés (2)		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		
Dette représentative des titres empruntés		
Produits constatés d'avance		

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	111 350
(2)	Montant divers emprunts, dett/associés	

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 100 744,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3,37 %
Table de mortalité	TV 88/90
Départ volontaire à	65 ans

Ce montant tient compte des charges sociales et à été déterminé en tenant compte des paramètres suivants :
- Convention collectives : Personnels des bureaux d'études techniques et cabinets d'ingénieurs
- Méthode de calcul choisie : Méthode retrospective prorata temporis

Population retenue : tous les salariés en contrat à durée déterminée (CDI) au 31/12/2024
Taux de croissance des salaires : 2%

Effets escomptés non échus	
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société	
Engagements assortis de sûretés réelles	
Intérêts à échoir	
Assurances à échoir	
Autres engagements donnés :	
Contrats de crédits-bails	
Contrats de locations financement	

Engagements en matière de pensions	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*07

Désignation de l'entreprise : SAS ABC AUTO BETON CONTROLES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 24 quai Forey 03100 MONTLUCON — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 9 4 1 3 2 7 4 9 0 0 1 6 4 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2024

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé TOTAL (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC		
	Frais de développement*	CX	2 500	CQ	2 500	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	890	AG	890	
	Fonds commercial (1)	AH	412 400	AI		412 400
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	768 632	AS	676 337	92 296
	Autres immobilisations corporelles	AT	556 514	AU	451 669	104 844
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF	7 508	BG		7 508
	Autres immobilisations financières*	BH	37 828	BI		37 828
	TOTAL (II)	BJ	1 786 272	BK	1 131 396	654 876
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	49 757	BM		49 757
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 345 774	BY	410 094	1 935 680
	Autres créances (3)	BZ	35 126	CA		35 126
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	915 947	CE		915 947
	Disponibilités	CF	656 900	CG		656 900
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	9 332	CI		9 332
	TOTAL (III)	CJ	4 012 837	CK	410 094	3 602 743
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	5 799 109	1A	1 541 490	4 257 619

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nett | (3) Part à plus d'1 an : | CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stock | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 - SD 2025
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABC AUTO BETON CONTROLES — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 30 000)	DA	30 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	3 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	2 465 779
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	730 624
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	3 229 403
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	154 162
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	6 868
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	96 494
	Dettes fiscales et sociales	DY	706 592
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	64 100
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	1 028 216
	Ecarts de conversion passif * **TOTAL (V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 257 619

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	942 302
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ABC AUTO BETON CONTRÔLES

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 30 000 euros
Siège social : 24 Quai Forey
03100 MONTLUCON
RCS MONTLUCON 494 132 749

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 27 Mai 2025

DEUXIEME DECISION

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 730 623.71 euros de la manière suivante :

- Poste « Dividendes » 700 000,00 euros
- Poste « Report à nouveau » 30 623.71 euros

L'actionnaire unique déclare être informée que :

- Depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux,

- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code Général des impôts s'élève à 700 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'actionnaire unique reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- A prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- A cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'actionnaire unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- 31/12/2023 : 600 000 €
- 31/12/2022 : 600 000 €
- 31/12/2021 : 500 000 €

Certifié conforme

La gérance

SAS ABC AUTO BETON CONTROLES
Laboratoire étude, convenances, contrôle fabrication
24, quai Forey
03100 MONTLUCON
Tél : 04 70 28 82 08 - Fax 04 70 28 81 61
Siret : 494 132 749 00164 - APE 7120B